

Budget du Québec 2015

Retour à l'équilibre ? Vraiment ?!

Montréal, le 25 mars 2015 – À la veille du dépôt du budget du Québec, une large coalition d'organisations environnementales québécoises désire rappeler au gouvernement du Québec, à la population, aux dirigeants municipaux et aux entreprises québécoises, que la prospérité repose avant tout sur un environnement sain, capable de soutenir l'activité humaine et le développement.

Cela nécessite un encadrement et des ressources appropriés, deux éléments qui font cruellement défaut au Québec depuis de nombreuses années.

Le ministère de l'Environnement, parent pauvre de l'État

Depuis l'émergence des problématiques environnementales, lesquelles ont conduit à la création du ministère de l'Environnement et à l'adoption de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) au début des années 70, les enjeux se sont complexifiés et diversifiés, notamment avec l'évolution des connaissances, de la science et des technologies. C'est d'ailleurs ce qui a conduit, au cours de la dernière décennie, à l'ajout de deux importants mandats de coordination gouvernementale pour le ministère de l'Environnement : le développement durable et la lutte contre les changements climatiques.

Malheureusement, les budgets de fonctionnement n'ont pas suivi, au contraire. Entre 2005 et 2015, pendant que certains ministères ont vu leur budget croître de manière spectaculaire, celui du ministère de l'Environnement, déjà famélique, a diminué de 5 %.

Autrement dit, pendant que les dépenses gouvernementales augmentaient de manières significatives, la part du budget de l'État consacré à la protection de l'environnement et au développement durable fléchissait, passant de 0,3 % à 0,2 % du budget. Oui ! pas même 1 % du budget du Québec n'est consacré à la protection de l'environnement ! Cela se répercute sur les ressources humaines : l'effectif du ministère est passé de 1 960 employés en 2003 à 1 559 en 2011, soit une diminution de 20 %.

L'action des organismes environnementaux, mal reconnue et mal soutenue

Par leurs actions, les organisations environnementales interviennent auprès de la population et des décideurs afin qu'ils soient en mesure de saisir les enjeux et d'agir positivement dans leur milieu. Perçues à tort comme étant nuisibles au développement du Québec, ces organisations, en réalisant leur mission, contribuent pourtant de manière concrète à l'atteinte des objectifs gouvernementaux dans de nombreux domaines : lutte contre les changements climatiques, efficacité énergétique, mobilité durable, gestion des matières résiduelles, protection de la santé, etc.

Par ailleurs, il est reconnu que les investissements dans la mission des organismes communautaires environnementaux, comme dans les autres secteurs, créent un effet d'entraînement. Avec un soutien à leur mission adéquat, ces organismes, bien enracinés dans leur communauté, ont une influence d'autant plus structurante sur l'économie locale et créent des emplois. La vitalité de ces groupes contribue par ailleurs à faire en sorte que

le développement s'inscrive dans une démarche respectueuse des personnes et de l'environnement.

Pour un retour à l'équilibre

Le ministère de l'Environnement et les organismes environnementaux sont depuis trop longtemps victimes d'un profond déséquilibre d'affectation de ressources lorsqu'on les compare aux autres missions de l'État.

Comme le budget 2015 du gouvernement du Québec devrait selon toute vraisemblance être celui du retour à l'équilibre des finances publiques, nous croyons qu'il doit marquer le début d'un équilibre en ce qui concerne les efforts consacrés à la protection de l'environnement et à la prévention des risques environnementaux. Il est de notoriété publique qu'il vaut mieux prévenir que guérir, et que l'investissement en prévention se traduit généralement par d'importantes économies.

Les organisations environnementales québécoises réclament donc un meilleur financement de la mission de protection de l'environnement du MDDELCC, ainsi que pour le soutien de leur mission, tant au niveau local et régional que national.

- 30 -

Relation avec les médias :

Cédric Chaperon - 514 861-7022 poste 27

Signataires :

André Bélisle, Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)

Philippe Bourke, Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)

Martine Châtelain, Eau Secours! coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau

Daniel Desgagné, Regroupement des organismes de bassin versant du Québec (ROBVQ)

Catherine Huard, Fondation Rivières

France Levert, Réseau québécois des femmes en environnement (RQFE)

Pierre Lussier, Jour de la Terre Québec

Nicolas Mainville, Greenpeace Québec

Karel Mayrand, Fondation David Suzuki

Karel Ménard, Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED)

Jérôme Normand, Environnement Jeunesse

Karine Peloffy, Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE)

Sidney Ribaux, Équiterre

Glenn Rubenstein, Cyclo Nord-Sud

Christian Savard, Vivre-en-ville